



IAI

Istituto Affari Internazionali

© 2016 IAI

ISSN 2280-6164

DOCUMENTI IAI 16 | 02F - FÉVRIER 2016

France/Italie: scenarios stratégiques bilatéraux

par Jean-Pierre Darnis

ABSTRACT

La délicatesse des rapports entre la France et l'Italie est souvent sous-estimée. En effet la proximité géographique, l'histoire commune ainsi que le degré d'intégrations de ces deux pays au sein du cadre européen tendent à reléguer la dimension bilatérale en arrière-plan. Malgré l'importance des synergies et les bonnes relations politiques, une série de dimensions offrent à la fois des terrains de contraste mais aussi des opportunités de collaboration. C'est pour cette raison que l'IAI a organisé en 2015 un forum stratégique franco-italien suivant trois thématiques: les politiques de sécurité et de défense, la projection au sud de la Méditerranée ainsi que les politiques de l'énergie. Dans chacun de ces scénarios, la confrontation entre chercheurs, analystes et universitaires français et italiens a permis de mettre en avant une série de problématiques dans la dimension bilatérale. En ce qui concerne la projection au sud de la Méditerranée ainsi que les scénarios de sécurité et défense, nous pouvons relever que la perception du cadre politique diverge. Cet élément est en grande partie lié aux différences en matière d'interprétation et de projection de la force dans le contexte de l'intervention en Libye en 2011. Depuis lors, la France et l'Italie ont du mal à se comprendre dans le contexte de la croissance des menaces liées à l'instabilité et au terrorisme. Dans le secteur énergétique nous pouvons relever que les deux pays sont sur des trajectoires substantiellement différentes et qu'il existe donc une série de scénarios de complémentarités et donc de coopération, par exemple dans le secteur électrique entre la flexibilité de la production italienne et la constance de celle française.

France | Italie | Politique étrangère de l'Italie | Politique militaire de l'Italie | Industrie de la défense | Méditerranée | Energie

keywords

France/Italie: scénarios stratégiques bilatéraux

par Jean-Pierre Darnis*

Introduction

En 2015, l'Istituto Affari Internazionali (IAI) avec la collaboration de l'Institut Français Italia a organisé un Forum stratégique France Italie dont l'objectif était d'analyser et de discuter une série de sujets d'importance pour les deux pays en insistant sur les scénarios de synergie et de coopération bilatérale. Des experts français et italiens se sont confrontés autour de trois sujets: énergie, défense, projection au Sud de la Méditerranée). Ce texte se base sur les débats qui ont eu lieu à cette occasion pour offrir une synthèse analytique. Ce projet a bénéficié du soutien du Fonds d'Alembert-Institut français, d'Airbus et d'ENGIE Italia.

1. Les questions de défense dans le rapport France-Italie¹

La France et l'Italie ont une perception commune des problématiques de la sécurité, en particulier dans la zone Méditerranée au vu de l'évolution de la situation en Lybie et en Syrie. Les attaques terroristes dont la France a été victime en 2015 ont ultérieurement renforcé la prise de conscience française de la nécessité de lutter contre le terrorisme. Les flux d'immigration en provenance aussi bien de la Lybie que de la Syrie à travers les Balkans représentent pour l'Italie un contexte particulièrement critique. Mais derrière cette apparente communauté de perception de la sécurité nous pouvons constater une série de divergences à propos de l'analyse

¹ Participants au séminaire "France et Italie, réflexions comparées, modèles et stratégies de défense" (Rome, 14 avril 2015): Jean-Pierre Darnis (modérateur), Directeur du Programme sécurité et défense, Istituto Affari Internazionali (IAI); Yves Boyer, Directeur adjoint, Fondation pour la Recherche Stratégique (FRS); Vincenzo Camporini, Vice Président, Istituto Affari Internazionali (IAI); Andrea Manciuilli, Président de la Délégation parlementaire italienne auprès de l'OTAN; Alessandro Marrone, Maître de recherche, Programme Sécurité et Défense, Istituto Affari Internazionali (IAI); Jean-Pierre Maulny, Directeur adjoint, Institut de Relations Internationales et Stratégiques (IRIS); Jean-Michel Oudot, Maître de Conférences, SciencesPo; Stefano Silvestri, Conseiller scientifique et ancien Président de l'Istituto Affari Internazionali (IAI).

* Jean-Pierre Darnis est directeur du programme Sécurité et Défense de l'Istituto Affari Internazionali (IAI).

· Rapport des trois séminaires organisés en 2015 par l'Istituto Affari Internazionali (IAI) avec la collaboration de l'Institut Français Italia dans le cadre du projet "Forum stratégique France-Italie". Le projet a été soutenu par le Fonds d'Alembert-Institut Français, Airbus et ENGIE Italia.

stratégique.

1.1 Divergences de stratégie entre l'analyse des menaces et la volonté de projection

Les stratégies de défense de la France et de l'Italie doivent faire face à une période problématique. Les foyers de tension sont nombreux. Par exemple la question libyenne est prioritaire aussi bien en France qu'en Italie, mais recèle des positions contrastées et des incertitudes. L'intervention de 2011 en Lybie a été perçue de façon très diverse par les deux pays, et a surtout provoqué de la part de l'Italie l'idée d'un "complot" français contre l'Italie. Il s'agit d'une analyse erronée car elle tend à surévaluer, sinon à inventer un dessein français contre l'Italie dans le scénario Libyen. Cependant cette théorie s'est profondément enracinée en Italie et crée encore aujourd'hui un climat de défiance de Rome vis à vis de Paris.

Face à la croissance des menaces, nous pouvons relever certaines propositions visant l'amélioration de la coopération militaire bilatérale, et ce dans un cadre européen. Il est difficile de raisonner en termes d'une véritable "armée européenne" mais la coopération stratégique et le partage des objectifs représente des finalités accessibles. Cependant la France apparaît comme plutôt sceptique en matière de coopération européenne: elle se perçoit comme isolée dans son interventionnisme, et ce en particulier depuis l'intervention au Mali, et elle invoque une coopération pragmatique, sur une base bilatérale, pour pouvoir ensuite rétablir un dialogue politique. Côté italien c'est une logique contraire que l'on peut observer avec la volonté de passage par un accord stratégique et politique préliminaire à toute coopération opérationnelle. Seuls quelques sujets marginaux semblent pouvoir fournir un terrain d'entente au sein duquel les partenaires peuvent respecter leurs engagements réciproques.

1.2 Les positions des deux pays apparaissent comme assez différentes

La position de l'Italie est difficile à déchiffrer, car elle est le fruit de composants structurels et politiques en contraste qui ne lui permettent pas d'exprimer au mieux ses potentialités. La stratégie de défense italienne est influencée par trois éléments clefs. Le premier est la nette progression des Forces Armées dans l'après-guerre froide, un élément illustré par la participation à de nombreuses OPEX (130 missions dans 30 pays avec une moyenne de 20 opérations par an pour la décennie 1990) sous mandat OTAN, ONU et UE. Le deuxième aspect constitue le véritable talon d'Achille italien, il s'agit du budget de la défense. D'un point de vue global, il se situe bien en dessous du seuil de 2% du PIB préconisé par l'OTAN. De plus, il est caractérisé par un déséquilibre dans l'utilisation des fonds qui sont pour l'essentiel absorbés par le poste de dépenses de personnel. Le dernier facteur, souvent sous-évalué, est représenté par une opinion publique traditionnellement méfiante vis à vis de l'utilisation des forces armées en général et des dépenses pour la défense en particulier.

Malgré ces difficultés politiques et structurelles, l'Italie revendique une reconnaissance majeure au niveau international mais surtout européen, en cherchant à relancer la synergie avec le partenaire stratégique français. Pour se faire, le partage explicite de l'agenda stratégique apparaît comme un point de départ. Le premier obstacle à affronter concerne la politique vers la Méditerranée, une zone qui dans la vision italienne englobe la rive sud dans son ensemble. L'Italie voudrait une position unitaire au sein de l'Union Européenne, en sachant que la prolifération des fronts dans la zone moyen-orientale rendra les interventions futures toujours plus complexes. Dans le contexte de l'OTAN l'Italie apparaît également comme favorable à une position commune qui puisse faire participer le partenaire français à des positions différentes de la tendance Europe du nord-baltique qui a pesé au cours des dernières évolutions de l'OTAN. Pour l'Italie, il apparaît comme nécessaire de dépasser ces obstacles pour faire face à des menaces globales impossibles à traiter au niveau national. Nous pouvons donc observer la traditionnelle référence multilatérale (Union Européenne, OTAN) qui doit servir de contexte à des convergences bilatérales potentielles, en particulier avec la France. La coordination politique et juridique apparaît donc comme un élément imprescriptible aussi bien au niveau bilatéral qu'au niveau européen.

Dans la perception italienne, l'absence de collaboration politico-militaire en Europe est en partie due au manque d'objectifs et d'intérêts communs. La responsabilité de cet échec doit être attribuée aussi bien à la France qu'à l'Italie. Les deux pays présentent des superpositions d'intérêts qui doivent être perçues et traitées de façons positive et non comme sources de bisbilles et conflits larvés. La Méditerranée pourrait représenter un terrain favorable en ce sens.

1.3 L'industrie de la défense, un axe de coopération potentiel?

L'industrie de la défense offre une série d'exemple de programmes en coopération entre la France et l'Italie (Horizon) et d'alliances industrielles (Mbda, Space Alliance TAS). Mais de nombreux points critiques subsistent.

Pour l'industrie française, le marché se trouve essentiellement hors des frontières européennes. Dans un passé récent, certains programmes européens contribuaient à structurer la coopération industrielle. Aujourd'hui ces projets sont plutôt rares, si l'on exclut la collaboration importante pour l'Eurofighter. Le manque de coordination politique entre les gouvernements rend, de fait, difficile la planification et le développement de nouveaux projets.

D'un point de vue français, ce problème est apparu dans le contexte des restrictions budgétaires que le gouvernement a dû mettre en œuvre. Les impératifs du budget ont créé des problèmes pour le ministère de la Défense, qui doit faire face aux besoins de nombreuses PME qui dépendent exclusivement de l'activité militaire. C'est pour cette raison que le Ministère a mis en place une série d'accords avec les groupes industriels nationaux, en cherchant à promouvoir tout d'abord la diversification

des activités dans un cadre civil. Le gouvernement français concentre ses énergies pour passer le cap de la crise des commandes, assurer la survie de l'industrie et élargir au maximum le marché.

De plus, la stratégie française vise à développer des coopérations essentiellement bilatérales avec des partenaires en dehors de la logique européenne (Royaume Uni ou Etats-Unis d'Amérique) car le marché européen ne peut pas absorber la production des grands groupes nationaux.

L'Italie a mis en place une politique de nationalisation autour du groupe Finmeccanica, en regroupant également les producteurs de taille inférieure. Grace à cette rationalisation l'appareil industriel réussit à survivre mais n'a pas de ressources suffisantes pour progresser seul au sein du marché européen.

On relève ces mêmes faiblesses en Allemagne. L'Allemagne renâcle à lancer de nouveaux projets et illustre une tendance croissante à l'isolement. Les relations bilatérales ont cependant besoin de l'apport allemand pour devenir européenne, mais cette dimension manque actuellement. Le résultat est qu'aucune puissance européenne n'exprime une stratégie claire et une déclaration d'objectifs explicite.

Malgré ces difficultés, le repli national français peut apparaître comme un choix irrationnel. Il est nécessaire de développer un programme européen coordonné qui puisse satisfaire les besoins du marché. Et de plus il serait nécessaire de diversifier la production industrielle entre les Etats Membres, en se mettant d'accord sur des standards et des critères d'excellence dans le développement technologique de façon à être plus compétitif au niveau international.

Les programmes de coopération européenne apparaissent donc comme nécessaires. Le rapport privilégié entre Paris et Londres à propos du futur de la défense européenne irrite l'Italie car il remet en cause la logique européiste. Nous pouvons donc observer comment la mise en place d'accords bilatéraux est risquée car elle pousse les autres pays à effectuer un parcours analogue ou bien à s'adresser à des fournisseurs non européens.

De façon concrète, l'élimination des barrières commerciales et la création d'une fiscalité allégée représentent deux propositions pour promouvoir la production de l'Union Européenne et relancer des programmes communs. Des mesures ultérieures pour une meilleure intégration et efficacité du marché européen de la défense peuvent être mise en place mais elles requièrent une forte volonté politique.

Nous pouvons relever des marges potentielles de développement d'une coopération bilatérale italo-française dans le cadre européen, et ce avec une attention particulière vis à vis du partenaire allemand. Une évolution du volet politique apparaît cependant comme nécessaire pour définir les objectifs stratégiques et les programmes spécifiques communs.

2. La projection stratégique au sud de l'Europe, du Maghreb à l'Afrique subsaharienne²

Il apparaît comme utile de clarifier comment les deux pays perçoivent les réalités au sud de l'Europe: l'Italie parle de "Méditerranée" alors que la vision française n'épouse pas les mêmes critères ni les mêmes dénominations. Dans les deux cas le débat est extrêmement important mais souffre de visions divergentes sinon en compétition. La situation difficile au sein de nombreux pays hors de l'Union Européenne ainsi que le nombre important de décès à nos frontières nous poussent à approfondir la confrontation à propos de ces thèmes. Les politiques nationalistes ne représentent souvent pas de véritables solutions, alors qu'une action politique franco-italienne pourrait être synonyme de progrès.

2.1 Les visions à propos de la zone Maghreb-Afrique Subsaharienne

Pour des raisons historiques, la France a un enracinement fort dans le continent africain et tend à se considérer comme un modèle. De nouveaux acteurs asymétriques et transcontinentaux comme la Chine prennent pied et remettent en cause cette primauté sans toutefois contribuer de façon efficace à la solution des problématiques locales. La France se perçoit comme le seul acteur qui cherche à soutenir de façon active les autorités locales, en privilégiant une approche militaire. Cette approche est justifiée par l'évolution du panorama sécuritaire en Afrique. Les groupes armés terroristes s'affranchissent des frontières locales et représentent une menace transnationale qui doit être affrontée par le biais d'opérations de contre-terrorisme ciblées. La France a adapté ces interventions à ces nouvelles menaces, en supportant les gouvernements locaux dans la lutte contre le terrorisme. Ce faisant, la France considère que les autres pays européens devraient suivre le même chemin. Malgré des visions divergentes, nous constatons l'émergence de la nécessité de coopération et de réaffirmer une présence européenne univoque sur le territoire africain. De plus il faut repenser le continent dans une optique régionale. L'Union Africaine n'est pas capable d'offrir un espace géopolitique optimal pour englober tous les Etats, et ce d'autant plus qu'un leader peine à voir le jour en son sein. Le système global s'est adapté à cette réalité, en redéfinissant les relations avec les pays africains suivant une logique transocéanique. La France et l'Italie peuvent donc bénéficier d'importants espaces de coopération dans cette phase de redéfinition.

² Participants au séminaire "La projection au Sud de l'Europe, du Maghreb à l'Afrique Sub-Saharienne" (Rome, 29 avril 2015): Jean-Pierre Darnis (modérateur), Directeur du Programme Sécurité et Défense, Istituto Affari Internazionali (IAI); Nicoletta Pirozzi (modérateur), Maître de recherches, Istituto Affari Internazionali (IAI); Abdennour Benantar, Maître de Conférences, Université de Paris VIII; Sylvie Brunel, Professeur, Université Paris IV-Sorbonne; Emmanuel Dupuy, Président, Institut de Prospective et de Sécurité en Europe, Paris; Claudia Gazzini, Experte en histoire du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, International Crisis Group; Pietro Marcenaro, Président, Centre Piémontais d'Etudes Africaines; Marco Massoni, Directeur *Politica africana* et Secrétaire Général de l'Institute for Global Studies; Lia Quartapelle, Membre de la Commission Affaires Etrangères, Chambre des députés.

L'Italie se perçoit comme particulièrement exposée aux instabilités en provenance du continent africain, touchée par les drames en Méditerranée³. Du fait de sa position géographique, elle doit faire face à la problématique des décès en mer et des réfugiés. C'est ce qui explique qu'elle invoque cette situation au niveau européen pour chercher à attirer l'ensemble de la politique étrangère dans cette direction. Elle perçoit au même moment la nécessité d'approfondir la réflexion stratégique avec le partenaire français : la France peut stimuler l'Italie et la faire participer à des initiatives déjà lancées sur le continent. Il faut cependant relever un aspect critique, celui de la difficulté pour l'Italie de concevoir la France comme un partenaire pour le partage d'information et de savoir-faire. Les deux pays apparaissent souvent en concurrence, ce qui est par exemple le cas pour la pénétration économique dans des Etats comme l'Angola ou le Mozambique.

L'Afrique subsaharienne attire l'intérêt économique de nombreux pays industrialisés, par exemple les Etats-Unis cherchent à ouvrir la voie pour leurs PMI en investissant dans les infrastructures. Pour obtenir le même résultat, la France et l'Italie pourraient arrimer leurs économies au marché africain en partageant les coûts et les instruments d'initiatives stratégiques coordonnées. L'Italie tend d'ailleurs parfois à se soustraire lors de ces occasions. La crise migratoire peut cependant servir de catalyseur et permettre de faire apparaître les compétences italiennes. La diplomatie alternative de l'Italie peut servir d'exemple. La "smart diplomacy" italienne illustre un concept global, aux nombreuses facettes, qui agit de façon plus inclusive, même dans le cadre économique. Ce pragmatisme italien, qui fait souvent défaut en France, peut représenter une approche utile pour les problématiques africaines.

Il convient de soulever les aspects relatifs à la politique étrangère européenne. Aussi bien la France que l'Italie sont partagées entre intérêts nationaux et intérêts communautaires. Avec la constitution de l'Union pour la Méditerranée, la France a cherché à lancer un processus de construction d'identité politique par le biais des institutions européennes. Ce projet n'a pas abouti à une réelle transformation institutionnelle pour les pays participants. En sus, le résultat des printemps arabes pousse à privilégier aujourd'hui la recherche du bilatéralisme et la logique stato-centrée plutôt que la coopération multilatérale. Aujourd'hui cependant les initiatives d'institution building sont nécessaires. Pour résoudre le problème des décès en mer, des réfugiés et du terrorisme, une action politique coordonnée est urgente. Une ligne stratégique France-Italie pourrait contribuer à rejoindre cet objectif.

³ On notera que l'utilisation du terme "Méditerranée" renvoie à une acception italienne, différente des terminologies utilisées en France pour désigner la zone.

2.2 France et Italie dans le cadre multilatéral

La division des tâches et l'appel à la solidarité des moyens et des coûts représentent des solutions de bon sens face aux problématiques de la zone, surtout si l'on fait référence aux complémentarités évoquées entre la France et l'Italie. Il faut également prendre en compte le problème de l'inclusion politique des pays destination d'immigration comme l'Allemagne, la Suède et le Royaume-Uni. Nous voyons donc apparaître le problème d'une ligne commune européenne et de l'unité d'intervention de l'Europe. La synergie européenne a les capacités de mettre en place un nouveau plan pour réévaluer les ressources africaines. Elle peut créer un véritable marché interne et expérimenter les nouvelles technologies pour le développement durable du continent.

Cet objectif ambitieux présuppose un partage des objectifs entre les principaux Etats Membres. La France et l'Italie cependant restent prisonnières de leur différend à propos de l'intervention en Libye en 2011.

Il existe une compétition, voire même une rivalité, entre la France et l'Italie en ce qui concerne les relations avec la Libye. Cette perception est particulièrement sensible à Rome alors qu'elle est ignorée à Paris. Déjà le traité bilatéral italo-libyen avait marqué la tentative italienne de s'assurer une primauté économique par le biais de rapports préférentiels. L'Italie a participé en traînant les pieds à l'intervention de 2011 contre Kadhafi, qui a suscité son mécontentement. Aujourd'hui la rivalité économique latente s'est développée également dans le contexte de la lutte contre le terrorisme. En Italie on s'interroge parfois sur la stratégie française qui se concentre essentiellement au sud de la Libye et sur la zone de frontière avec le Niger alors que la France affiche un objectif de sécurisation des frontières pour contrôler les flux de bandes criminelles et pour la stabilité de la région, dans une optique de lutte contre le terrorisme.

L'Italie soutient une approche différente. Elle retient que la consolidation des institutions est prioritaire. D'après Rome, les questions de gouvernance, d'anti-corruption et de développement social sont trop souvent oubliées par rapport à l'antiterrorisme. L'approche italienne est également dictée par le problème migratoire. Les guerres civiles et l'instabilité politique représentent des phénomènes qui multiplient les départs. Aussi pour Rome l'agenda politique européen doit proposer des instruments alternatifs pour résoudre le problème. La France et l'Italie peuvent travailler ensemble pour restaurer une perception de l'image européenne différente de celle actuelle.

La question du dialogue entre la coopération et la sécurité se pose. La coopération aujourd'hui est peu encline à penser les interactions avec le monde de la sécurité. Ces interactions représentent cependant la clef pour renforcer les institutions dans des contextes fragiles ou lors des périodes post-conflits. Cette approche coopérative prend racine dans les capacités italiennes de construire des rapports basés sur l'inclusion d'acteurs alternatifs, comme les entreprises.

Une coopération bilatérale entre la France et l'Italie est essentielle pour résoudre les problèmes principaux dans la zone méditerranéenne. Pour ce faire il est nécessaire de trouver un point d'équilibre entre le modèle de coopération français et celui alternatif proposé par l'Italie. Malgré les positions divergentes, en particulier sur le cas libyen, une convergence est possible en particulier dans le cadre européen.

3. Stratégies énergétiques⁴

L'énergie est un thème important et en évolution pour la politique globale. Le scénario international est toujours plus compétitif, sous l'influence de pays émergents comme la Chine et l'Inde. En sus la révolution technologique qui pousse à l'adoption des énergies renouvelables entraîne un savoir-faire et des capacités techniques toujours plus spécifiques en vue d'améliorer l'efficacité de la consommation énergétique. Dans ce contexte renouvelé, la France et l'Italie doivent faire face à de nombreux défis. Les deux pays ont une histoire semblable avec l'importance des monopoles énergétiques, mais aujourd'hui les priorités stratégiques sont différentes voire même conflictuelles. Pour la France, le nucléaire reste prépondérant, alors que l'Italie insiste sur l'énergie thermique et les renouvelables, des choix voulus par l'opinion publique. Nous retrouvons cependant des superpositions en matière de politique étrangère, avec une conflictualité potentielle dans des zones d'intérêts comme le Maghreb et l'Afrique subsaharienne. Enfin, la proposition de la Commission Européenne pour une future "Union Énergétique" représente une série de défis ultérieurs, en particulier en ce qui concerne l'interconnexion et la diversification énergétique. Ces défis requièrent une meilleure coopération bilatérale pour être surmontés.

3.1 La dimension énergétique de la France et de l'Italie dans le cadre européen

La politique énergétique actuelle est décidée dans le cadre de l'Union et les marges nationales se sont réduites. Cependant les décisions en matière de mix énergétique restent aux mains des Etats. L'UE continue à garantir une synergie énergétique qui fait en réalité défaut. Chaque Etat met en œuvre ses propres priorités, parfois conflictuelles entre elles. Par exemple la France a toujours été plus réticente à s'ouvrir au marché par rapport à l'Italie, car l'Etat français a toujours

⁴ Participants au séminaire "Réflexions comparées sur les modèles et stratégies énergétiques" (Rome, 13 mai 2015): Alessandra Migliaccio (modérateur), Directeur, Bloomberg News, Rome; Nicolò Sartori, Maître de Recherche, Istituto Affari Internazionali (IAI); Aldo Chiarini, Président, Engie Italia; Marie-Claire Aoun, Directeur, Centre pour l'Énergie, Institut Français des Relations Internationales (IFRI); Carlo Andrea Bollino, Professeur d'Économie Politique, Università degli Studi di Perugia et Président de l'Association Italienne Economistes de l'Énergie (AIEE); Philippe Copinschi, Professeur de Relations Internationales, SciencesPo Paris; Patrice Geoffron, Professeur et Directeur du LEDa, Université Paris-Dauphine; Luigi De Paoli, Professeur d'Économie appliquée, Università Bocconi, Milano; Matteo Verda, Junior Lecturer, Università degli Studi di Pavia et Chercheur associé, ISPI; Jean-Michel Glachant, Directeur, Loyola de Palacio Energy Policy Programme, Florence School of Regulation, Institut universitaire européen (IUE).

été plus centralisé. L'Italie au contraire représente un modèle plus compétitif et intégré, dont les centrales à cycle combiné fournissent un exemple. La France a développé de façon limitée le secteur des énergies renouvelables par rapport à ses ressources naturelles. L'Italie de son côté a fortement développé ce secteur, sur une période concentrée et avec peu de retombées industrielles, en mettant en place un mécanisme de subventions. Les deux pays se retrouvent face à différents problèmes d'un point de vue économique. La France devra faire face à des coûts importants pour maintenir ses capacités nucléaires. L'Italie devra elle rembourser les subventions utilisées pour le secteur des énergies renouvelables.

L'Union Européenne reste l'élément central qui procure le cadre économique et la régulation. Dans ce contexte l'Europe se dirige vers une énergie décentralisée, en changeant le paradigme de la satisfaction de la demande d'énergie. Pour la France, développer une énergie décentralisée ne sera pas aisé au vu de la configuration étatique. L'Italie se dirige vers une réforme en recourant à des mécanismes de subvention et de paiement de capacités, qui ne sont cependant pas soutenables pour le budget.

La France cherche depuis longtemps à se préparer à la transition énergétique demandée par l'Union. Les processus de transition ne sont cependant pas très clairs. Ils prévoient une certaine réduction du nucléaire, une croissance des renouvelables et une réduction de la consommation des énergies fossiles (un objectif difficile à tenir avec les niveaux actuels de prix du pétrole). En ce qui concerne l'efficacité énergétique, la France investit dans la rénovation énergétique des édifices, en décentrant de façon significative la production d'énergie. Ces initiatives entraînent des coûts importants que la politique française est peu habituée à soutenir. La réduction du nucléaire voulue par l'UE représente le principal sujet de débat au sein du panorama politique français, car elle souvent interprétée comme contraire aux intérêts nationaux.

Dans ce climat, la France observe avec intérêt les innovations italiennes et recherche le partage d'expériences, surtout en ce qui concerne la diversification énergétique. De plus la politique italienne et son rapport avec les collectivités locales représentent une source d'inspiration pour la France.

Ceci dit, les systèmes électriques des deux pays sont plutôt semblables et traduisent un marché électrique désormais obsolète. Profiter des complémentarités entre la France et l'Italie pourrait représenter une opportunité d'évolution et l'Italie propose des opportunités concrètes en matière de coopération. En particulier il est possible de coopérer pour trouver un prix d'équilibre commun en matière de sources énergétiques, d'augmenter les flux d'importation en France d'énergie italienne, en accroissant le market coupling, de proposer des contrats nouveaux de type levelized cost of energy, de mettre en chantier de nouveaux gazoducs le long de la côte d'Azur en provenance de l'Espagne et du Maghreb, et d'aligner la fiscalité énergétique au sein de l'UE.

3.2 Politique étrangère énergétique. Deux modèles face à face

La géopolitique française est liée de façon étroite aux intérêts énergétiques du pays. En particulier et pour des raisons historiques, la France a toujours eu l'objectif de construire un espace vital énergétique autonome. Elle a cherché à instaurer des rapports diplomatiques avec les pays africains, Algérie d'abord puis ensuite Congo, Gabon, Cameroun pour un approvisionnement indépendant. Ce système est désormais caduc, et aujourd'hui même la France se sert auprès des compagnies pétrolières américaines. En ce qui concerne le nucléaire, la réalité est différente. La France doit extraire et importer de l'uranium pour ses centrales qui le transforment et s'occupent de l'élimination des déchets. Le Niger est l'une des sources principales d'approvisionnement d'uranium. La géopolitique française tient compte de ce facteur, illustré par la volonté de stabilisation du Mali et de la zone dans son entier.

La sécurité énergétique représente un autre thème fondamental pour la France. Cette dernière critique l'approche européenne qui ne met pas l'accent sur la sécurité et la diversification des sources. La France voudrait un approvisionnement diversifié, en incluant le gaz en particulier, pour répondre à d'éventuelles situations de crises comme celle entre la Russie et l'Ukraine. Elle pense qu'une approche commune pourrait être élaborée avec le partenaire italien en ce qui concerne le gaz et elle recherche une normalisation des rapports avec la Russie, un aspect auquel l'Italie est également favorable. De plus la France considère qu'il existe une convergence d'intérêts en Méditerranée pour la construction de structures de transports de gaz vers l'Europe. L'Union Européenne reste cependant divisée entre Est et Ouest en ce qui concerne les intérêts économiques. Un front bilatéral France Italie pourrait promouvoir une meilleure collaboration entre UE et Méditerranée en matière d'énergie.

L'Italie, elle, importe environ 80% de l'énergie qu'elle consomme, essentiellement du gaz, du pétrole et du charbon. Le gaz provient de la Russie et de l'Algérie, mais également de la Libye, d'Hollande, de l'Allemagne, du Royaume Uni, de la Norvège et de façon plus limitée du Qatar. En ce qui concerne le pétrole les principaux fournisseurs sont la Russie et l'Azerbaïdjan, suivis par l'Iraq. Le marché du gaz est plus rigide que celui du pétrole, une énergie facilement transportable. Etant donné l'importance de l'importation d'énergie, la dimension externe de la politique énergétique italienne est extrêmement importante. Malgré cet aspect, le gouvernement s'est souvent montré négligent en laissant à l'ENI et à l'ENEL la gestion des contrats avec les partenaires étrangers. De plus l'Italie a souvent dû faire amende honorable pour respecter les exigences de la politique européenne et atlantique. L'Italie ne s'est pas opposé aux sanctions contre l'Iran, la Libye ou la Syrie et elle a toujours recherché une position de relative neutralité vis à vis de la Russie.

La Méditerranée apparaît comme un terrain porteur de convergences avec le partenaire français. En particulier il convient de souligner les possibilités liées au développement de l'énergie renouvelable en Afrique subsaharienne, où il est

possible d'expérimenter la construction de systèmes énergétiques différenciés sautant les étapes intermédiaires de la révolution énergétique. Le vrai défi réside dans la construction de nouvelles interconnexions.

Aujourd'hui les interconnexions sont insuffisantes pour rendre uniforme le prix de l'énergie. La réussite de l'Union Energétique dépend de ces infrastructures.

Conclusion

En synthèse il n'existe pas une véritable dynamique politique bilatérale en matière d'alliance entre la France et l'Italie. Certaines politiques européennes fonctionnent bien dans les deux pays mais ne représentent pas une collaboration véritable. Une coopération bilatérale pourrait représenter une opportunité. Les capacités et le savoir-faire italien peuvent être utilisées par le partenaire français. L'union énergétique peut produire de nouvelles initiatives d'intégration. De plus les initiatives régionales peuvent représenter un moteur pour cette intégration européenne fondamentale.

Mise à jour 30 janvier 2016

Istituto Affari Internazionali (IAI)

L'Istituto Affari Internazionali (IAI), fondato nel 1965 su iniziativa di Altiero Spinelli, svolge studi nel campo della politica estera, dell'economia e della sicurezza internazionali. Ente senza scopo di lucro, lo IAI mira a promuovere la conoscenza dei problemi attraverso ricerche, conferenze e pubblicazioni. A questo scopo collabora con istituti, università, fondazioni di altri paesi, partecipando a diverse reti internazionali. I principali settori di ricerca sono le istituzioni e le politiche dell'Unione europea, la politica estera italiana, le tendenze dell'economia globale e i processi di internazionalizzazione dell'Italia, il Mediterraneo e il Medio Oriente, l'economia e la politica della difesa, i rapporti transatlantici. Lo IAI pubblica una rivista trimestrale in lingua inglese (*The International Spectator*), una online in italiano (*AffariInternazionali*), due collane monografiche (*Quaderni IAI* e *IAI Research Papers*) e altre collane di paper legati alla ricerca dell'istituto.

Via Angelo Brunetti, 9 - I-00186 Roma

T +39 06 3224360

F + 39 06 3224363

iai@iai.it

www.iai.it

DOCUMENTI IAI

- 16 | 02F Jean-Pierre Darnis, *France/ Italie: scénarios stratégiques bilatéraux*
- 16 | 02 Jean-Pierre Darnis, *Francia/Italia: scenari strategici bilaterali*
- 16 | 01 Maria Elena Sandalli, *Challenges to European Security: A Transatlantic Perspective*
- 15 | 27 Andrea Dessì, *Radicalisation in the Mediterranean Region: Old and New Drivers*
- 15 | 26E Francesca Monaco and Tommaso De Zan, *Italy and NATO: What Defence?*
- 15 | 26 Francesca Monaco e Tommaso De Zan, *Italia e Nato: quale difesa?*
- 15 | 25 Paola Tessari, Paola Sartori e Alessandro Marrone, *La politica di difesa italiana tra Nato e Libro Bianco*
- 15 | 24E Francesca Monaco and Alessandra Scalia, *NATO Towards Warsaw 2016 Summit: Challenges and Opportunities*
- 15 | 24 Francesca Monaco and Alessandra Scalia, *NATO Towards Warsaw 2016 Summit: Challenges and Opportunities*
- 15 | 23 Tommaso De Zan, Fabrizio d'Amore e Federica Di Camillo, *Protezione del traffico aereo civile dalla minaccia cibernetica*